

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vendredi 12 mars 2021

Restauration d'un banc de maërl patrimonial de la rade de Brest : opération inédite de retrait de macrodéchets



Déchets conchylicoles
© Alain Pibot / Office français de la biodiversité

La rade de Brest et l'estuaire de l'Aulne abritent des habitats marins exceptionnels tels que les bancs de maërl. Certains sites sont d'une exceptionnelle rareté avec la présence du maërl boule, une espèce qui n'est présente qu'en rade et à l'ouest de l'Irlande. Dans le cadre du programme Life Marha, un exceptionnel chantier de cartographie et de nettoyage du banc de maërl s'est tenu du 1er au 3 mars sur le site de l'anse du Poulmic. Il a permis de retirer plus de 200 objets de tailles variables représentant près de 6 tonnes de déchets. Engagée par l'Office français de la biodiversité et le Parc naturel régional d'Armorique en collaboration avec le Comité régional de conchyliculture de Bretagne nord, cette action expérimentale est appelée à être réitérée sur d'autres sites de la rade.

Le maërl boule : un habitat marin extrêmement rare en Europe.

La partie sud de la rade de Brest est une aire marine protégée, classée au titre de Natura 2000 depuis 2004. Ce site Natura 2000 abrite plusieurs habitats marins d'intérêt communautaire comme les herbiers de zostères marines ou encore les bancs de maërls.

Le maërl est une algue rouge calcaire vivant librement sur le fond et formant de véritables bancs. En rade de Brest, on le retrouve jusqu'à 20m de profondeur et il couvre plus de 5000 ha. En termes de biodiversité, les bancs de maërl sont comparables à des récifs coralliens. Cet habitat extrêmement riche en micro-cachettes abrite des centaines d'espèces dont des larves de coquilles Saint Jacques, pétoncles noirs et praires.

Les bancs de maërl de la rade de Brest sont uniques puisqu'ils abritent un habitat extrêmement rare, désigné sous le terme de « bancs de maërl à Lithophyllum fasciculatum ». Plus communément appelé « maërl boule », cet habitat particulier n'est connu à ce jour qu'en rade de Brest (Anse du Poulmic et Pointe du Roz) et sur 4 sites à l'ouest de l'Irlande. Le Parc naturel régional d'Armorique, opérateur du site Natura 2000 de la rade de Brest mène des actions en faveur de la préservation de ces écosystèmes marins. Ces actions sont aujourd'hui renforcées grâce au projet Life Marha (financé à hauteur de 60% par l'Union européenne), piloté par l'Office français pour la biodiversité.

C'est dans le cadre de ce projet Marha que l'Office français pour la biodiversité et le Parc naturel régional d'Armorique mènent une opération d'envergure dans l'anse pour mieux connaître et préserver ce site exceptionnel en termes de biodiversité sous-marine.

Première étape : cartographier le banc de maërl et les macrodéchets

La cartographie¹ a permis de mieux connaître et délimiter précisément cet habitat si particulier. L'étude a également permis de localiser et caractériser plus de 240 macrodéchets (déchets supérieurs à 10 cm) principalement issus des activités conchylicoles. En effet, l'anse du Poulmic fait et a fait l'objet d'usages conchylicoles et reste le second gisement d'Europe pour le captage d'huîtres creuses, et l'un

¹ Réalisée par le bureau d'étude Biolittoral

des plus importants pour l'huître plate, le pétoncle noir et la coquille. Ces activités ont pu générer au fil du temps des déchets dont une partie restait sur site. Il s'agissait de vieux bouts, d'attaches diverses, de corps morts en béton, de pneus bétonnés, héritage d'une période où la prise en compte collective de l'impact sur les fonds marins n'avait pas encore émergé.

Deuxième étape : retirer les macrodéchets

Une intervention de ce type, sur des fonds marins fragiles, demande une préparation et une attention particulière. Les déchets, pourtant lourds et volumineux, doivent être extraits avec délicatesse sans trainer sur le fond au risque d'endommager le banc de maërl. Une équipe de plongeurs spécialisés et plusieurs navires dont un permettant de treuiller et stocker de gros déchets ont été mobilisés.

Les plongeurs sont intervenus durant toute l'opération pour localiser et attacher les déchets avant qu'ils ne soient remontés puis tractés en surface jusqu'au Minibex, le navire sur lequel ils ont été stockés avant d'être débarqués sur le port de Brest.



Mouillage de matériel de conchyliculture dans le maërl
© Alain Pibot / Office français de la biodiversité

Premier bilan : plus de 6 tonnes de déchets retirés

Plus de 200 déchets représentant un volume de 30 à 40 m³ ont pu être extraits, triés et recyclés. Ces structures recouvraient une partie du banc de maërl. Comme tous les végétaux, le maërl a besoin de lumière pour faire la photosynthèse qui lui permet de survivre et de croître. L'opération contribue ainsi à la restauration d'environ 50 ha de cet habitat marin qui, en se régénérant, pourra à nouveau accueillir la faune et la flore qui lui sont associées.

Une opération à poursuivre

Cette action est financée par l'Office français de la biodiversité à hauteur de 40 000 € et coordonnée par l'équipe du Life Marha et le Parc naturel régional d'Armorique. Une coopération engagée avec le Comité régional de la conchyliculture permet d'étendre cette opération sur une partie des concessions actuelles, donnant ainsi la possibilité de concilier l'exploitation conchylicole et la protection de l'habitat.

Le partenariat avec les conchyliculteurs ne s'arrêtera pas là puisqu'il est également prévu de remplacer l'ensemble des corps-morts du parc conchylicole par des corps-morts écologiques, réduisant d'autant la pression sur le site. Cette démarche atteste que l'on peut faire cohabiter protection et exploitation du milieu marin en adaptant les techniques et en adoptant des pratiques vertueuses.

Enfin, dans le cadre de cette opération, l'entreprise Ship-as-a-service a mis au point un système de récupération des déchets destiné à être utilisé par des plongeurs. Il s'agit d'une nacelle lestée maintenue en flottaison grâce à une bouée pour ne pas impacter les fonds marins. Ce système permettra notamment aux plongeurs de l'école navale de poursuivre le nettoyage du banc de maërl de l'anse du Poulmic.

Pour toute information complémentaire sur cette opération, vous pouvez contacter :

OFB : Lisa Briot, responsable communication du projet Life Marha : 02 98 33 94 61 - lisa.briot@ofb.gouv.fr

Parc naturel régional d'Armorique : 02 98 81 90 08

Chargée de communication : katell.guillou@pnr-armorique.fr

Chargées de missions Natura 2000 / Life Marha – rade de Brest :

nazare.das-neves-bicho@pnr-armorique.fr / agathe.larzilliere@pnr-armorique.fr

Établissement public de l'État créé le 1^{er} janvier 2020, l'Office français de la biodiversité exerce des missions de connaissance scientifique et technique sur les espèces, les milieux et leurs usages, de surveillance et de contrôle des atteintes à l'environnement, de gestion des espaces protégés, de mobilisation de la société et d'appui aux acteurs sur l'ensemble des enjeux de biodiversité aquatique, terrestre et marine, dans l'hexagone et les Outre-mer.

Contact presse

Florence Barreto / 06 98 61 74 85

Romane Dondi / 07 63 32 69 89

presse@ofb.gouv.fr

ofb.rumeurpublique.fr